



MARTINE
BERTHET

SENATRICE DE LA
SAVOIE

*Membre de la
Commission des
Affaires Économiques*

*Membre de l'Office
Parlementaire
d'Évaluation des
Choix Scientifiques et
Technologiques*

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE DE
LA SAVOIE

Canton Albertville I

*Présidente de la 5^{ème}
Commission*

ANETT

Vice-Présidente

Monsieur Sébastien Lecornu
Premier ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris cedex 07

Paris, le 18 février 2026

Nos réfs : MB/NB

Monsieur le Premier ministre,

J'ai été interpellée par le Syndicat d'Énergie de mon département de la Savoie, au sujet des préoccupations qu'a soulevé votre proposition de faire des départements les « chefs de fils des réseaux de proximité ».

À la suite des 94^e Assises des Départements de France tenues à Albi, vous avez adressé, le 24 novembre dernier, un courrier aux présidents des conseils départementaux annonçant une nouvelle étape de la décentralisation, prévoyant notamment l'élargissement des compétences départementales à l'eau, au numérique, au gaz et à l'électricité. Le financement envisagé par le transfert d'une part de CSG vers les départements constitue une piste structurante pour accompagner cette évolution.

Si la réforme de l'organisation des compétences de chaque acteur public semble être porteuse d'opportunités pour nos départements, la possible remise en cause du rôle des Autorités Organisatrices de la Distribution d'Énergie (AODE) pourrait fragiliser tout un écosystème territorial. Ceci constitue une source d'inquiétude pour les syndicats d'énergie, représentant en effet, pour de nombreux élus, l'une des réussites de la décentralisation française. Initialement syndicats d'électrification, ils sont devenus des acteurs essentiels de l'aménagement énergétique, en particulier dans les territoires ruraux.

Leur action dépasse largement la seule distribution d'électricité : ils accompagnent les communes dans la sécurisation de l'alimentation énergétique, la modernisation des réseaux et la mise en œuvre concrète de la transition énergétique locale.

Les AODE ne sont pas des structures de fonctionnement mais des collectivités d'investissement. Leur trésorerie est engagée dans des programmes pluriannuels lourds, dans des chantiers essentiels et dans la préparation des



réseaux de demain, comme je peux le constater dans mon département avec le Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie (SDES).

Monsieur le Premier ministre, connaissant votre attachement aux territoires ainsi que votre volonté de préserver les modèles de coopération qui fonctionnent bien, je souhaite vous alerter sur la nécessité de pouvoir maintenir ces structures en place, lorsque le choix en est fait localement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma haute considération.

Sincèrement,

Martine Berthet